

ATTENTION INFLATION !

## Assurances : les résultats s'envolent, les salaires ne décollent pas

Depuis plusieurs mois, des mouvements sociaux agitent le monde des assurances où les négociations salariales sont tendues, au niveau des entreprises comme de la branche professionnelle. Les salariés réclament un juste partage des bénéfices, dans un secteur en bonne santé.

Cécile Hautefeuille

30 juin 2022 à 12h15

Triomphe des résultats financiers, déroute des négociations salariales. C'est le paradoxe dénoncé depuis des mois par les organisations syndicales dans le secteur des assurances. Les groupes affichent des résultats mirobolants, spectaculaires, voire historiques. Mais les salarié-es ne peuvent pas en dire autant de la revalorisation de leurs salaires, bien maigres en regard de l'inflation galopante.

Chez l'assureur mutualiste Groupama, les augmentations générales sont même inexistantes. « *Il n'y a eu aucune hausse collective des salaires depuis 10 ans !* », proteste Renée-Lise Talbot, déléguée syndicale centrale CGT. En parallèle, le groupe a présenté <sup>1</sup> au printemps son meilleur résultat net... depuis 10 ans. 493 millions d'euros en 2021, une hausse stratosphérique de 178,5 % sur un an.

« *On n'arrête pas d'interpeller pour réclamer un retour à la table des négociations, soupire Renée-Lise Talbot. La réponse est toujours la même : on nous assure que 87 % des salariés ont obtenu des augmentations individuelles ou des primes. Mais bizarrement, nous, on ne trouve personne qui en a bénéficié. Nous demandons des preuves, mais aucun élément n'est fourni pour vérifier ce chiffre !* »



Un rassemblement a été organisé en marge du conseil d'administration de Groupama, le mardi 28 juin 2022. © Philippe Delahais

Mardi 28 juin 2022, un rassemblement a été organisé, en marge du conseil d'administration du groupe, à Paris. « *Nous n'avons même pas eu le droit de rester devant, on nous a expédiés plus loin*, souffle la cégétiste, évoquant la possible formation d'une intersyndicale dès septembre. *Les salariés sont pour la poursuite du combat. Les problèmes de pouvoir d'achat, ils sont en plein dedans. Et c'est vraiment l'incompréhension, surtout face à une entreprise qui fait des bénéfices.* »

« *On milite pour le partage des valeurs avec les salariés* », abonde Thierry Tisserand, secrétaire général de la CFDT du secteur Banques et Assurances. Il scrute les négociations dans les diverses entreprises et déplore un choix à sens unique : « *celui de gâter les actionnaires* ».

En réponse, et comme dans bon nombre de branches professionnelles <sup>2</sup>, les mouvements sociaux s'enchaînent depuis des mois, dans le secteur des assureurs et bancassureurs. Chez AG2R La Mondiale <sup>3</sup> (qui a présenté un résultat net en hausse de 22,9 %), CNP Assurances <sup>4</sup> (+15 %), Crédit Agricole Assurances <sup>5</sup> (+24,5 %) ou encore à la Mutex où, selon Force ouvrière <sup>6</sup>, la dernière revalorisation collective, « *autour de 1 %* », date de 2018.

Syndicats et salarié-es espèrent peser sur les négociations en cours, ou les reprendre de zéro, car dans certains groupes, des accords avaient déjà été conclus fin 2021 ou début 2022. Soit avant, ou au tout début de la poussée inflationniste.

### « Le pire dialogue de sourds de l'histoire »

« Il y a des demandes de réouverture de négociations partout, c'est vraiment le mot d'ordre ! », explique Thierry Tisserand, de la CFDT. Selon lui, les hausses accordées ces derniers mois par les entreprises s'établissent en moyenne « à 1,5 % ou 2 % », bien loin du niveau de l'augmentation des prix à la consommation, avoisinant les 5,5 % sur un an.

Chez BPCE APS, les salarié-es ont même dû se contenter d'une hausse collective de 0,8 %. Et la direction « reste muette » aux demandes de négociations, selon la CGT. « Cette revalorisation date du début d'année, quand nous étions encore chez Natixis », souligne Rachid Kamboua, délégué syndical CGT. En mars 2022, nous avons changé de périmètre et été transférés dans la communauté BPCE. Le groupe refuse donc de négocier, estimant que le sujet a déjà été traité quand nous étions intégrés à Natixis ! »

Là encore, les résultats du groupe BPCE sont pourtant exceptionnels. Un bénéfice net de 4 milliards d'euros en 2021, plus du double de l'année précédente, et en hausse de 32 % par rapport à 2019.

Dénonçant « le pire dialogue de sourds de l'histoire », la CGT a appelé à la grève le 31 mai 2022 sur les quatre sites français de BPCE APS. Et continue depuis d'interpeller la direction, en vain. « La phrase magique est de répondre : "Ce n'est pas nous, c'est le groupe qui bloque pour les salaires", soupire Rachid Kamboua. Et quand on se tourne vers le groupe, ils nous disent de voir ça avec le local. Ils se renvoient la balle, comme au ping-pong... Et nous, les petites filiales, on garde les salaires les plus bas du groupe. »

### L'intersyndicale vole en éclats

Au niveau de France Assureurs, le nom de la branche professionnelle, les discussions ne sont, pour l'heure, guère plus avancées. Si les entreprises négocient chacune de son côté les salaires pour ses employé-es, le secteur doit également fixer les rémunérations minimales, s'appliquant à l'ensemble de la branche. Libre ensuite aux entreprises d'aller au-delà de ces montants. Il est en revanche interdit de payer en deçà du plancher.

Au printemps, une large intersyndicale a réclamé 8 % de revalorisation pour toutes les catégories salariales. Après plusieurs semaines de silence, les représentants patronaux ont avancé une nouvelle proposition : 5 % de hausse pour les plus bas échelons, 2,5 % pour les catégories intermédiaires. Insuffisant, aux yeux de la CFDT, qui refuse de signer un accord. « Cela fait 20 ans que nous sommes signataires et, pour la première fois, on ne le fera pas », annonce Thierry Tisserand. Nous sommes d'accord avec les 5 % pour les premières catégories, mais nous réclamons davantage pour les échelons supérieurs, soit au moins 3 %. »

Refus catégorique également côté CGT et FO, qui sont désormais les seuls syndicats à maintenir la demande de 8 % de hausse pour tous les minima conventionnels. « L'intersyndicale n'existe plus, j'aurais aimé qu'elle tienne encore un peu », soupire Olivier Bebin, secrétaire général adjoint de la fédération Banques et Assurances CGT.

« Les 5 % pour les premières catégories vont concerner très peu de monde, ce sont des classes qui disparaissent peu à peu. En revanche, l'essentiel des 150 000 salariés de la branche sont dans les catégories 3 à 5, pour qui les patrons proposent 2,5 %. C'est une mauvaise nouvelle, ça ne répond pas du tout à nos attentes. »

Dans un communiqué commun, FO et la CGT dénoncent « des méthodes qui appauvrissent d'année en année les salariés de la branche » et notent que « certains [...] s'en sortent beaucoup mieux avec des augmentations de plusieurs millions d'euros ». Soit « quelques très hauts dirigeants [...] qui manifestement "ne connaissent pas la crise" ».

Cécile Hautefeuille

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Stéphane Allié et Carine Fouteau

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdrion, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

**Rédaction et administration** : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : Société Editrice de Mediapart

**Abonnement** : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.